

Quartier Libre

Périodique
du Comité d'intérêts
de Quartier Provinces-Chavril
55, Bd des provinces 69110 Ste-FOY-lès-LYON
Directeur de la publication : Pierre MONNARD
Dépôt légal : Novembre 2001 - ISSN en cours - imprimé par nos soins

Dans ce numéro

Page 1	Pourquoi un journal de quartier ? Feu de la St-Jean 2001
Page 2	Historique du Comité de Quartier
Page 3	Brèves et potins Vie Associative : Le Point-Lecture
Page 4	Courrier des lecteurs Les manifestations dans le quartier Adhérer - Soutenir

Novembre 2001 — Numéro 1

POURQUOI UN JOURNAL DE QUARTIER ?



La seule vraie réponse, c'est l'envie. Nous avons envie que la richesse et la diversité du quartier s'expriment, envie de dire qu'habiter aux « Provinces » est un LIBRE choix parce qu'on y vit bien .

A travers ce journal, le COMITE DE QUARTIER veut donner des informations pratiques sur les événements et manifestations mais surtout donner LIBRE parole à ses habitants . Avec des articles sur un thème précis, des

« brèves », un espace associations , des informations pratiques, le courrier des lecteurs... ce journal pourrait être un lieu de LIBRE expression et mettre éventuellement en évidence les besoins et les attentes de chacun.

Ce QUARTIER LIBRE est le vôtre ; venez l'enrichir sans modération par vos idées, vos suggestions qui, réunies, feront vivre ce modeste espace de LIBERTE que sera ce journal.

FT

FEU DE LA St JEAN

Voilà 7 ans déjà que le Comité de quartier organise sur la Place St-Luc, avec l'aide des commerçants, une animation pour fêter la nuit la plus courte de l'année.

Depuis 2 ans, un repas convivial est proposé, soit tiré du sac, soit acheté sur place au prix très modique de 25 F.

La fanfare «la Barquette de Givors» accompagnait l'apéritif offert par le Comité et un Disc-Jockey prenait ensuite le relais

pour animer le bal jusqu'à une heure tardive.

Sous le contrôle des pompiers de Ste-Foy, un gigantesque feu de joie illuminait les immeubles, et la traditionnelle farandole unissait, dans la chaleur d'un moment partagé, les habitants du quartier de toutes origines et de tous âges.

D'autres moments à partager nous attendent (foires au livre et brocantes,

fête du 8 décembre) et les nombreux bénévoles sans lesquels rien de tout cela ne serait possible ont encore devant eux de nombreuses soirées de préparation (et de rires) ainsi que quelques journées bien remplies !

La participation de plus en plus importante des habitants, sans aucun incident, les sourires, un remerciement parfois, voilà leur motivation.

PB



LE COMITE DE QUARTIER : TOUTE UNE HISTOIRE !

1992 Mobilisation d'associations et de particuliers contre la fermeture de la bibliothèque annexe des Provinces. Malgré les nombreuses protestations, une pétition recueillant 2 400 signatures et de multiples interventions auprès des élus, la logique financière a eu gain de cause.



1993 Certains participants à ce combat décident de se regrouper et fondent le Comité de Quartier le 17 février. Ils souhaitent fédérer les « énergies » pour que la municipalité prennent enfin en compte les besoins de la population d'un des quartiers les plus peuplés de Ste Foy qui ressent un fort sentiment d'abandon.

**Proposer, mobiliser, informer
pour convaincre**

Nous nous mettons au travail et, convaincus du bien-fondé de notre démarche, nous élaborons un projet de POINT-LECTURE que nous présentons à Mr CHAPAS, alors adjoint à la culture. Il faudra proposer, mobiliser, informer, démontrer des arguments, pour qu'enfin l'idée soit retenue. Le POINT LECTURE ASSOCIATIF ouvrira ses portes au public le 6 mars 1999.

Afin de « positiver » et de montrer que même un quartier populaire peut-être lieu de culture, nous nous associons à la brocante du Centre Social pour faire 2 fois par an la FOIRE AU LIVRE, basée sur l'idée que le livre est un instrument de communication. Au cours de permanences sur le marché, les livres sont remis gratuitement, triés et mis en vente à un prix modique.



Le Comité trouve ainsi son financement, et la fierté d'être indépendant en ne demandant pas de subventions. La réussite de ces 2 manifestations ne fera que s'amplifier puisque, de 300 livres vendus en 1993, les ventes ont dépassé les 4000 en l'an 2000 !

Etre indépendant

Ce qui est donné doit être redistribué ! En collaboration avec les commerçants, nous organisons les feux de la Saint-Jean et une animation le 8 décembre.

La place Saint-Luc, débarrassée de ses voitures, devient pour un soir la place du village qui réunit les nombreux participants à la FETE. Toutes les générations peuvent se retrouver autour de la lumière qui exerce sa magie. Si le 8 décembre, avec l'arrivée du froid, nous pousse à la solidarité (vente de luminaires au profit du Secours Populaire, Secours Catholique et Aide Matérielle et Morale de Ste-Foy), les feux de la Saint-Jean annoncent l'été et c'est le plaisir de partager un repas, d'écouter de la musique, de danser, qui est au programme. Ces 2 rendez-vous sont maintenant devenus incontournables.

**Animer,
mais aussi agir pour améliorer
la vie quotidienne**

Nous nous sommes intéressés :

- aux jeunes (questionnaire sur les activités)
- au fonctionnement de la Poste de Chavril (enquête suivie de propositions)
- à l'aménagement de la place St-Luc
- aux transports (rencontres avec les T.C.L.)
- à la mise à disposition du terrain de jeux de l'école P. FABRE.

Plusieurs de nos propositions ont été retenues ce qui nous encourage à poursuivre.

**Agir, réagir,
pour faire vivre le quartier...**

La FERMETURE du Centre Social a été ressentie comme une INJUSTICE. Nous n'avons pas compris l'asphyxie financière, surtout quand, après récupération des locaux par la municipalité, des moyens financiers se sont dégagés tant au niveau de l'investissement que du fonctionnement. Préalablement à cela, le Centre aéré de la rue Commandant Charcot avait été supprimé pour financer une acquisition chemin des Fonts.

Ces événements très pénibles n'ont pas affecté notre détermination à contribuer à faire vivre et reconnaître ce quartier très riche par sa diversité. Le terme mosaïque que nous ne copierons pas est pourtant approprié.

Le rêve n'est pas devenu réalité

Le rêve n'est pas devenu réalité. Un projet de fresque murale n'a pas pu se concrétiser. Nous sommes déçus, nous en avons rêvé, nous voulions par cela montrer la vie, la diversité, l'identité nous avons échoué.

Le Comité de Quartier continue à se construire, ce journal peut y contribuer avec votre participation.

Le Conseil d'Administration



BREVES ET POTINS

Les titres auxquels vous avez échappé...

La gazette du quartier...
Des livres et nous... Vie de quartier...
La commune libre des Provinces...
Pas de quartier...

Anniversaire...

Le 29 septembre 2001, le Petit Chavril a fêté ses 30 ans.
Cet ensemble comprend 365 logements.

Dictons de Séraphin...

S'il pleut le 1^{er} Juillet, tout le mois sera douteux et à la mi-août l'hiver se noue.
Au 11 Novembre commence avec St Martin un rappel de l'été.



Attention !

En cas de pluie le jour de la prochaine brocante-foire au livre, veuillez noter que la manifestation aura lieu la veille...

Frontière sécurisée ?

Traverser la rue Commandant Charcot depuis la Place St Luc est maintenant possible grâce au nouveau passage protégé que nous avons demandé.

Question...

Pourquoi le clocher de l'église St-Luc n'est-il pas illuminé tous les soirs comme cela était prévu ?
Est-ce parce qu'il est loin du centre ?

Enquête...

Depuis quelques mois à Ste Foy, les feux tricolores se multiplient...

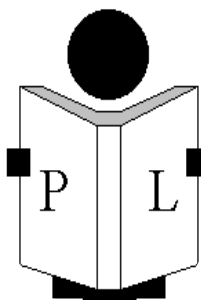
Enquête : que pensez-vous de la mise au clignotant orange la nuit, des feux situés à l'angle de la rue de Chavril et du Boulevard des Provinces ?

Brève de Stationnement...

Certains jours, Place St-Luc, on tourne une fois, deux fois, puis on s'en retourne... on devrait pouvoir trouver une solution...

N'hésitez pas à nous adresser vos brèves et potins pour le prochain numéro...

VIE ASSOCIATIVE



LE POINT
LECTURE
ASSOCIATIF

48, Bd des Provinces

C'est la bibliothèque du quartier

Située au 48 Bd des Provinces dans une salle attenante à l'école Paul Fabre, vous y trouverez plus de 4 000 ouvrages, des romans, des biographies, des BD, des livres à gros caractères, des policiers, des revues, des documentaires... pour les adultes et pour les enfants.

Le fonds de livres est régulièrement renouvelé par des achats de nouveautés adultes et enfants.

D'autres activités ont été développées autour de la lecture, en direction des enfants. Une heure du conte est proposée les mercredis, d'octobre à mai, de 14 h à 15 h pour la tranche d'âge de 4 à 8 ans.

Depuis janvier 2001 le Point Lecture accueille régulièrement des classes de grande section de maternelle pour une présentation du lieu, un prêt d'ouvrages et un temps de conte, pendant les horaires scolaires.

Son fonctionnement est associatif

Cette bibliothèque est gérée par une association loi 1901 et ne fonctionne actuellement qu'avec des personnes bénévoles. La motivation de ces personnes pour faire vivre ce lieu est avant tout la nécessité d'une bibliothèque de proximité dans ce quartier.

L'inscription au Point Lecture correspond à une adhésion à l'association, l'ensemble des lecteurs est donc convié à l'assemblée générale.

Avant l'ouverture du Point Lecture, 16 personnes avaient reçu une formation sur le traitement du livre. L'association a également financé la formation d'auxiliaire de bibliothèque pour une bénévole volontaire.

L'engagement des bénévoles est différent en fonction des possibilités de chacun : d'une heure par semaine pour assurer un temps de permanence jusqu'à plusieurs heures pour gérer la préparation des livres.

Pour assurer le fonctionnement, l'accueil de nouveaux bénévoles est toujours bienvenu, si vous êtes intéressés contactez nous.

Nous travaillons avec d'autres associations et partenaires du quartier : le Comité de Quartier, la Maison Communale des Bruyères.

Son financement actuel

- les adhésions (25 F pour les jeunes à partir de 14 ans et les adultes, 5 F pour les enfants de 6 à 14 ans),
- une enveloppe budgétaire allouée par la municipalité,
- une aide financière du Conseil Général.

Si vous ne connaissez pas le Point Lecture n'hésitez pas à venir le découvrir !

Horaires d'Ouverture

Mardi	16 h 30 - 18 h 45
Mercredi	15 h - 18 h
Jeudi	16 h 30 - 18 h 45
Samedi	10 h - 12 h

Conditions de prêt

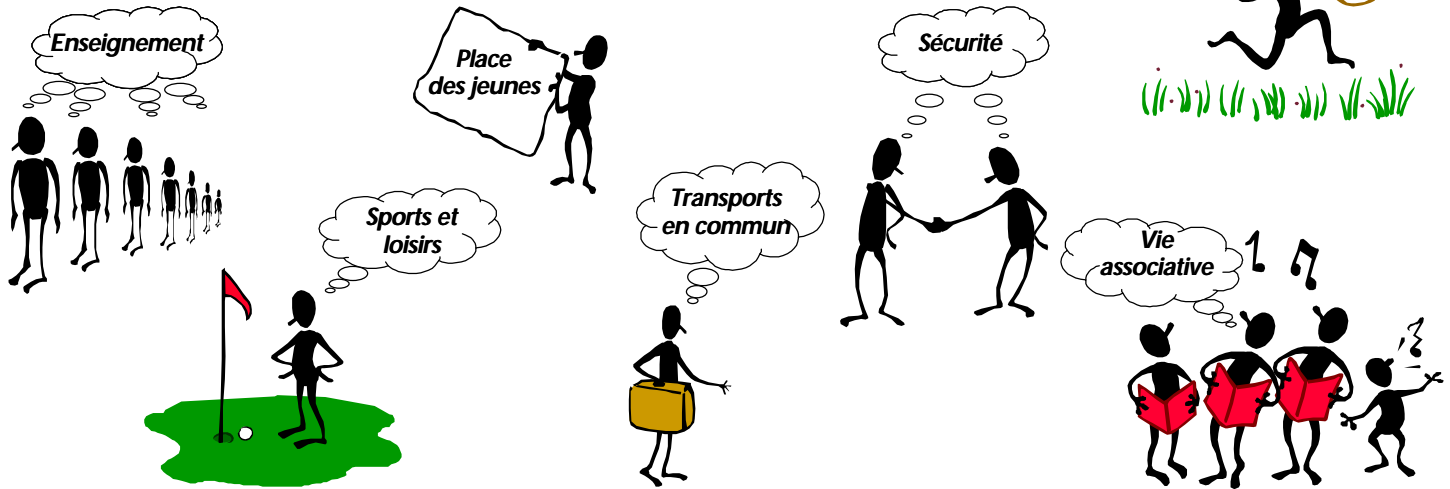
- Enfant 3 livres (dont 2 Bd au maximum) et 2 revues
- Adulte 3 livres et 1 revue
- Durée 3 semaines, renouvelable une fois

Contacts

Monique COSSON, présidente :
04 78 25 54 99
Dalila MONNARD, secrétaire :
04 78 36 27 10

COURRIER DES LECTEURS

Cette rubrique deviendra la vôtre si les réactions à ce premier numéro du journal le permettent. Pour lancer le débat, nous vous proposons quelques thèmes qui pourront être développés dans les numéros à venir, dans cette rubrique ou dans des articles de fond.



MANIFESTATIONS

Samedi 25 Novembre 2001
de 9 h à 20 h

Collecte de la Banque Alimentaire par l'association Aide Matérielle et Morale de Ste-Foy dans les magasins ATAC et CASINO.

Samedi 1er - Dimanche 2 Décembre 2001
à partir de 9h

Bric à brac du Comité local du Secours catholique au profit des enfants de la rue au Brésil et d'une urgence en France. Salles sous l'église St-Luc de 9 h à 18 h.

Samedi 8 Décembre 2001
à partir de 18h30

Animations sur la place St-Luc
Cirque, marrons chauds offerts, dégustation d'huîtres, vin chaud, gaufres.

Venez nombreux illuminer la sphère
Les lumignons sont vendus au profit du Secours Populaire, du Secours Catholique et de l'A.M.M. (Aide Matérielle et Morale).
Vente place Saint-Luc et Place Soubeyrat les samedis 24 novembre, 1^{er} et 8 décembre de 9 h à 12 h, (et en soirée le 8 Décembre).

Mardi 12 février 2002

Journée carnaval
Organisée par la Maison Communale des Bruyères et les écoles.
L'après-midi, défilé costumé des enfants du quartier puis animations à la MCB.
En soirée, bal costumé pour enfants et adultes.

Dimanche 28 Avril 2002

Foire au livre et Brocante
sur la place Soubeyrat.

FORMULAIRE DE SOUTIEN

à adresser au COMITE DE QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL
55, Boulevard des Provinces 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

Le coût de ce journal est d'environ 5 000 F.
Si vous souhaitez qu'il vive, vous pouvez le soutenir financièrement.

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

J'ADHERE AU COMITE DE QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL et je verse la cotisation de 4 euros pour l'année 2002

JE SOUTIENS LE JOURNAL en versant la somme de F ou euros